

## Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1997/71 23 janvier 1997 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 22 JANVIER 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention une nouvelle série de violations par l'Iraq de l'accord de cessez-le-feu entre les deux pays.

- 1. Le 11 septembre 1996, à 18 heures, cinq véhicules transportant 50 militaires iraquiens se sont dirigés vers la partie occidentale de la bande frontière dans la zone de Bishkan, au point de coordonnées 38S ND6500030000 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.
- 2. Le 14 septembre 1996, à 16 h 10, trois véhicules iraquiens transportant 100 personnes ont été observés alors qu'ils se dirigeaient du point de coordonnées 38S ND5100027000 sur la carte de Ghasr-e-Shirin, dans le no man's land, à l'est du poste de garde de Hedayat, vers le point de coordonnées 38S ND6200024000 sur la carte de Ghasr-e-Shirin, dans le no man's land, au sud de Madjid-Ghadir Agha.
- 3. Le 14 septembre 1996, à 17 heures, huit véhicules iraquiens venant des environs du point de coordonnées 38S ND6700026000 sur la carte de Ghasr-e-Shirin, dans le no man's land, entre le nord et le sud des bornes frontières 60/4 et 60/3 ont pris la direction de la frontière iranienne et ont débarqué 20 hommes armés, et 40 munis de sacs à dos.
- 4. Le 15 septembre 1996, à 9 heures, cinq éléments iraquiens ont installé une tente au point de coordonnées 39R TP2700062000 sur la carte de Khorramshahr.
- 5. Le 17 septembre 1996, à 17 h 20, 35 minibus iraquiens sont partis du point de coordonnées 38S NC6700016000 sur la carte de Kani Sheikh pour rejoindre le point de coordonnées 38S NC7000022000 sur la carte de Halaleh, à l'ouest de la borne frontière 39, puis ont quitté la zone au bout de trois heures.
- 6. Le 19 septembre 1996, à 11 heures, plusieurs contrebandiers iraquiens armés infiltrés à l'intérieur du territoire iranien ont été interceptés par la police des frontières iraniennes à 7 kilomètres de la route Imam Reza, au point de coordonnées 38R QA6600001000 sur la carte de Saeedia. Deux des contrebandiers ont été tués, et une petite embarcation et un canot à moteur ont été abandonnés.

- 7. Le 20 septembre 1996, à 2 h 30, plusieurs contrebandiers iraquiens qui s'étaient infiltrés en territoire iranien ont été interceptés par la police iranienne des frontières aux environs du point de coordonnées 38R QA7400005000 sur la carte de Saeedia. Ils ont pris la fuite en direction du territoire iraquien en abandonnant une petite embarcation.
- 8. Le 24 septembre 1996, à 8 h 30, deux civils iraquiens ont été observés se déplaçant dans le champ de mines entre le point de coordonnées 38S NC510085000 sur la carte de Sizdah, dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 46/7 et du poste de garde de Heidarabad, au point de coordonnées 38S NC5200085000. Ils ont fui en direction du territoire iraquien dès qu'ils ont rencontré la police iranienne des frontières.
- 9. Le 24 septembre 1996, à 23 h 10, plusieurs contrebandiers iraquiens qui tentaient de s'infiltrer en territoire iranien ont été interceptés au point de coordonnées 38S ND6800026000 sur la carte de Ghasr-e-Shirin, au nord de la borne frontière 60/3 dans le no man's land. L'un des contrebandiers a été tué, un autre a été blessé et deux autres ont été arrêtés.
- 10. Le 2 octobre 1996, à 11 heures, la partie iraquienne a procédé à des fouilles à l'aide d'une pelle chargeuse au point de coordonnées 39R TP4300036000 sur la carte de Khosroabad, à l'ouest de Koot al-Nadjdi et Nahr al-Nadjdi.
- 11. Le 7 octobre 1996, à 16 heures, les soldats iraquiens du poste de garde de Chizard, au point de coordonnées 38S NC4500099000, sur la carte de Khosravi, ont tiré deux obus de mortier de 60 mm en direction du territoire iranien, au point de coordonnées 38S ND4600001000 sur la carte de Kharratha, à l'ouest de Allah-Dad et de la borne frontière 50, dans la zone de Zein al-Kosh.
- 12. Le 8 octobre 1996, à 8 heures, des soldats iraquiens ont installé un fortin occupé par cinq hommes et équipé de moyens de communication, autour du point de coordonnées 38S NC5480041600 sur la carte de Sumar, à l'ouest de la source de Maggi et de la borne frontière 43.
- 13. Le 11 octobre 1996, 27 soldats iraquiens ont été observés autour du point de coordonnées 38S QA3400073000 sur la carte de la rivière Anbar, au sud-ouest de la borne frontière 22/22 et du point de coordonnées 38S QA0600093000 sur la carte de Meimeh, dans le no man's land, au sud de la borne frontière 23 et du point de coordonnées 39R TP3690059100 sur la carte d'Abadan, dans le no man's land, face à la station de pompage et au point de coordonnées 39R TP5300026000 sur la carte de Khosroabad, dans le no man's land, au nord de la ville de Khalfan et au sud de la rivière Maamir.
- 14. Le 12 octobre 1996, à 14 h 15, 19 officiers iraquiens, accompagnés de 5 soldats armés, ont inspecté le poste de garde de Manzarieh, au point de coordonnées 38S NC4200005000 dans le no man's land.
- 15. Le 14 octobre 1996, à 15 h 30, plusieurs contrebandiers iraquiens, avec l'aide de militaires iraquiens installés dans le no man's land, ont pénétré en territoire iranien dans la zone située à l'ouest de Dege-Shatt Ali et ont enlevé Saeed Nagravi, l'un des employés de la Société Chand-Manzoureh, dont on est toujours sans nouvelles.

- 16. Le 15 octobre 1996, à 10 heures, la partie iraquienne a procédé à des fouilles à l'aide d'une pelle chargeuse au point de coordonnées 38S QA4400057000 sur la carte de Yebis, dans le no man's land, entre les bornes frontière 22/5A et 22/6.
- 17. Le 15 octobre 1996, entre 12 h 10 et 16 h 30, 24 Iraquiens, dont 8 responsables militaires, se sont rendus dans la ville iraquienne de Manzarieh, au point de coordonnées 38S ND4200005000 sur la carte de Khosravi, dans le no man's land, puis ont quitté la zone.
- 18. Le 16 octobre 1996, des soldats iraquiens ont installé une base, sur la rive occidentale de l'Arvand Rud, face à la rivière Jaraf, d'où ils procèdent à des observations quotidiennes à partir d'abris en terre de forme pyramidale. Les mouvements de troupes à l'intérieur de la base sont clairement visibles.
- 19. Le 17 octobre 1996, à 11 h 40, un hélicoptère iraquien a été observé de l'autre côté de la borne frontière au point de coordonnées 39R TP1600074000 sur la carte de Khorramshahr, au sud de la borne frontière 1/14. Au bout de 30 minutes, il a mis le cap sur Bassorah.
- 20. Le 17 octobre 1996, le responsable du bureau des pêches de Soosangerd a été enlevé par plusieurs contrebandiers iraquiens avec l'aide de militaires iraquiens, sur la route de Shahid Hemat. On ignore jusqu'à présent le sort qui lui a été réservé.
- 21. Le 17 octobre 1996, 34 véhicules lourds iraquiens ont été observés circulant dans la zone de Kani-Sheikh.
- 22. Le 18 octobre 1996, un agriculteur iranien de la zone frontalière, M. Zahiri, a été enlevé dans la zone de Zahiriah par plusieurs contrebandiers iraquiens armés, avec l'aide de militaires iraquiens. On ignore le sort qui lui a été réservé.
- 23. Le 19 octobre 1996, à 8 h 30, 12 véhicules iraquiens ont été observés circulant aux environs du point de coordonnées 38S 6700016000, sur la carte de Kani-Sheikh, et le point de coordonnées 38S NC7000022000, sur la carte de Halaleh, à l'ouest de la borne frontière 39, dans le no man's land.
- 24. Le 31 octobre 1996, à 10 h 30, six officiers des services de renseignements iraquiens et éléments antirévolutionnaires ont pénétré en territoire iranien au point de coordonnées 38S NC5200083000, sur la carte de Sizdah, au nord de la borne frontière 46/5 dans le no man's land. Ils ont procédé à une opération de reconnaissance sur les routes menant au poste iranien de Khosro-Abad. Interceptés par la police des frontières iraniennes, ils ont pris la fuite en direction du territoire iraquien.
- 25. Le 1er novembre 1996, à 19 h 50, la police des frontières iranienne a intercepté plusieurs contrebandiers armés iraquiens, appuyés par des militaires, au point de coordonnées 38R QV710-990 sur la carte de Saeedia. Un iranien a été blessé et les contrebandiers ont pris la fuite.

S/1997/71 Français Page 4

- 26. Le 2 novembre 1996, 126 canots à moteur, ainsi que 7 navires et remorqueurs iraquiens transportant 250 personnes ont été observés alors qu'ils patrouillaient sur l'Arvand Rud.
- 27. Le 3 novembre 1996, à 6 h 30, deux véhicules iraquiens ont été observés patrouillant aux alentours du point de coordonnées 38S NC6700019000, sur la carte de Kani-Sheikh, au sud du village iraquien de Musa et au point de coordonnées 38S NC6700016000 sur la carte de Kani-Sheikh, au sud du village iraquien de Mokhaibar.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(<u>Signé</u>) Kamal KHARRAZI

\_\_\_\_